

# LA CITOYENNETE AU COLLEGE VAL DE VOISE, c'est....



## être délégué(e) de sa classe

⇒ **Les délégués ont plusieurs responsabilités :**

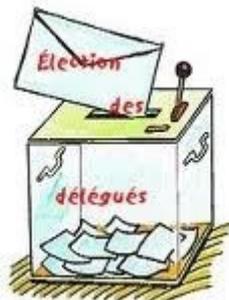
- ils **représentent les élèves** de leur classe
- ils sont des **médiateurs** entre leurs camarades et les autres membres de la communauté éducative : personnels de direction, personnels enseignant et non-enseignant et parents d'élèves

Dans chaque classe, les deux délégués participent au **conseil de classe**. Chaque trimestre, le conseil se prononce sur la vie de la classe et le déroulement de la scolarité de chaque élève

⇒ **Les élections**

-Les délégués « titulaires »(2) et leurs suppléants(2) sont élus au scrutin uninominal à deux tours dans chaque classe, avant la fin de la septième semaine de l'année scolaire. Si deux candidats obtiennent le même nombre de voix au second tour, le plus jeune candidat est déclaré élu .

-Les délégués de classe, ont besoin d'outils qui vont les aider tout au long de l'année scolaire à assumer leurs missions : ils bénéficient donc d'une formation pendant deux demi-journées



## représenter tous les élèves au Conseil d'Administration

⇒ **Au conseil d'administration**, les délégués rapportent les avis et les propositions des autres élèves sur le fonctionnement de l'établissement.

⇒ Les représentants des élèves au conseil d'administration sont élus par les délégués de classe élisent ensuite, au scrutin uninominal à un tour.

⇒ **Seuls les élèves à partir de la cinquième peuvent être candidats**



⇒ Pour être élu(e), il te faut **convaincre** les autres élèves que tu seras le(la) meilleur(e) et donc **mener campagne** .Chaque **candidat** présente donc son **programme** !

⇒ Voici quelques idées pour se faire élire ?

- Fabriquer des **affiches** avec les points majeurs de ton **programme** : prévention des conflits, bonne ambiance dans la classe, **davantage de sorties scolaires...**

-Préparer un document écrit (*appelé « profession de foi »*) avec , si possible, un **slogan** accrocheur qui parle de ta **personnalité**, de tes qualités pour cette **fonction**, de ce que tu feras une fois élu(e).

## être éco-délégué(e)

⇒ Les « éco-délégué(e)s » partagent une même envie d'agir collectivement pour le Développement Durable (DD) dans leur établissement.

⇒ **Etre éco-délégué c'est :**

- Agir concrètement et de façon responsable
- S'engager en faveur du DD et **valoriser** son engagement citoyen en participant à une aventure collective
- Rencontrer, échanger et construire un programme d'actions avec la communauté éducative
- Etre à l'écoute et se faire le porte-parole de ses camarades sur des questions de santé et de protection de l'environnement
- S'informer et comprendre les enjeux du DD au collège et en dehors.

⇒ Si tu es intéressé(e), fais-toi connaître auprès de ton professeur principal et rédige une profession de foi qui met en avant tes idées concernant l'environnement et la santé au collège.

## être nutri-délégué(e)

- **Le nutri-délégué s'intéresse à la santé des élèves** et plus précisément aux questions liées à l'équilibre alimentaire.
- **Il participe :**

- aux actions d'information et de prévention proposées par le club Santé piloté par l'infirmière
- aux commissions des menus en partenariat avec les cuisiniers (le lundi )
- aux manifestations telles que la semaine du goût pour sensibiliser les autres élèves .



# CESC

## Le Comité d'Éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)

⇒ Le CESC définit et conduit des actions d'éducation et de prévention des conduites à risques dans le domaine de la santé ((dépendances...) et de la citoyenneté (violence, discrimination...).

⇒ Il est une instance de réflexion, d'observation et de proposition qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé et de prévention de la violence, intégré au projet d'établissement.

⇒ Le CESC organise le partenariat en fonction des problématiques éducatives à traiter. Il contribue à développer chez les élèves l'engagement et l'autonomie à la construction d'une citoyenneté responsable.

⇒ Les élèves volontaires et impliqués peuvent en faire partie et proposer leurs idées pour améliorer la vie de leurs camarades au collège. Le CESC se réunit de 2 à 3 fois par an et propose un programme d'activités articulé autour de la santé et du « vivre ensemble ».

**Engage-toi dans la vie du collège !**

**Deviens le porte-parole de tes camarades pour que le collège soit un lieu de vie agréable et serein !**



**Collège Val de Voise**  
**1 place St LUC**  
**28320 GALLARDON**  
Tél. 02 37 33 38 20  
Fax 02 37 31 47 28  
Ce.0280701k@ac-orleans-tours.fr



LA CITOYENNETÉ

au

Collège VAL DE VOISE

